

LOIRE Enseignement supérieur

Fusion de l'université avec Lyon, « des garanties » demandées

Lors du dernier conseil départemental, le Conseil de développement de Saint-Étienne métropole a émis un avis sur la question de la fusion de l'université Jean-Monnet avec celles de Lyon. Après Maurice Vincent, c'est au tour de Christian Brodhag, vice-président du Conseil de développement de Saint-Étienne Métropole, de se prononcer sur ce projet.

« **C**e projet est l'opportunité pour l'Université Jean-Monnet de jouer en première division. » Voici ce qu'a affirmé dans nos colonnes Khaled Bouabdallah, président de l'Université de Lyon, à propos du projet de fusion des universités réunissant Jean-Monnet, Lyon 1, Lyon 3 et l'École normale supérieure de Lyon.

Christian Brodhag, vice-président du Conseil de développement de Saint-Étienne Métropole, est moins enthousiaste : « Je suis contre l'idée même de la fusion. Bien sûr qu'on ne peut pas faire sans Lyon mais il faudrait avoir des garanties précises. Et pour l'instant ce n'est pas le cas. »

« L'Université de Lyon permettra à Saint-Étienne de jouer en première division, mais sur le banc des remplaçants »

Pour lui, ce projet de fusion n'est pas une stratégie gagnante : « Ça permettra à Saint-Étienne de jouer en première division, mais sur le banc des remplaçants. » Pour appuyer ses dires, l'ancien directeur de recherche à l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne avance des chiffres : « L'absorption par l'Université de Lyon pose un problème quantitatif et qualitatif. Les étudiants ne représentent à Saint-Étienne que 6,6 % de la population ce qui est moitié moins que dans des villes comparables comme Clermont-Ferrand 13,3 %, Grenoble 13,4 % ou Dijon 14,1 %. »

Pour Christian Brodhag, cette fusion ne devrait être acceptée que si « des postes de titulaires sont garantis à Saint-Étienne. Il faut que le leadership



« Il faut que le leadership de Saint-Étienne soit reconnu et renforcé sur certaines disciplines stratégiques » a déclaré Christian Brodhag. Photo Progrès/Philippe VACHER

de Saint-Étienne soit reconnu et renforcé sur certaines disciplines stratégiques. » Il a peur que l'université Jean-Monnet suive l'exemple de ce qui a été fait avec l'École supérieure de commerce de Saint-Étienne : « L'EM Lyon est un beau drapeau mais Saint-Étienne a été rétrogradé au premier cycle. »

Pour rappel, Michèle Cottier, présidente de l'Université Jean-Monnet avait exprimé les avantages que représente cette fusion à ses yeux : « Quand on fait la balance, nous avons plus d'intérêt à être dedans que dehors. Nous n'aurons plus d'autonomie, mais notre positionnement nous donnera des atouts. L'État veut identifier dix grands sites français qui comptent. Seul, on ne peut pas avoir cette prétention. »

Christian Brodhag souhaite qu'une réflexion collective soit menée : « Ce sujet est un vrai débat sur l'avenir global de l'université sur Saint-Étienne et du territoire. Pour l'instant, il n'y a pas de synergie entre les établissements à Saint-Étienne et c'est Lyon qui fait les arbitrages. » Les statuts de cette université de Lyon doivent être votés le 16 décembre par le comité d'administration de l'université Jean-Monnet.

Clément GOUTELLE

clement.goutelle@leprogres.fr

Le projet de fusion approuvé par le Département

Comme Christian Brodhag, Pierrick Courbon (PS) souhaite « l'ouverture d'un débat » sur ce projet qu'il estime « central pour le développement du territoire ». Le groupe Loire Solidaire avait déposé un vœu sur ce sujet lors du dernier Conseil départemental, du vendredi 29 novembre. Un débat de vingt minutes sur la question est venu animer la séance.

« C'est un sujet qui dépasse le clivage politique. L'université Jean-Monnet va perdre son entité juridique. C'est un enjeu important. Il est anormal que les collectivités ne soient pas consultées et que le débat ne soit pas ouvert », explique le candidat aux municipales de Saint-Étienne, Pierrick Courbon. Suite au vote, le vœu n'a finalement pas été approuvé. Mais Pierrick Courbon n'a pas dit son dernier mot et a déposé un vœu pour le prochain conseil municipal de Saint-Étienne, le lundi 9 novembre.